

N°1 - JANVIER 2021

Invitation de M. le Maire à la 1ère cérémonie du 14 juillet de son mandat

Christian BOURRIER, 2014-2020 — *Bernard GOUZOT, 1977-2001* — *Jérôme BOULLET, élu en 2020* — *Pierre-Alain PÉRIS, 2001-2014*

WWW.VILLE-LALINDE.FR



Continuer, rassembler et avancer...

Elus le 15 mars dès le premier tour de scrutin avec près de 51 % des suffrages, nous avons dû patienter jusqu'au 23 mai pour voir notre installation officialisée.

Durant toute cette période, une cellule de crise, composée du maire sortant Christian Bourrier, de Christine Vergez, de Jérôme Vigeant et de moi-même, a été constituée et s'est mise au travail avec l'ensemble des services et du personnel municipal afin de gérer de manière collégiale, les affaires de la commune, dans un contexte difficile lié à la situation sanitaire.

Le travail et l'implication de chacun d'entre nous ont permis, au travers d'échanges constructifs et réguliers, de mener à bien les décisions importantes à prendre pour notre collectivité et nos administrés tout au long de cette période.

Responsable de la publication
Jérôme Boullet
Comité éditorial
Jérôme Vigeant, Marie-José Mancel, Eric Bordas, Jean-Marc Ricaud, Esther Fargues, Béatrice Verlhiac, Antoine Letient
Photos
Jean-Marc Ricaud, Jérôme Boullet, Jérôme Vigeant, Antoine Letient, Anne-Marie Sopkowitz, Joffrey Revoy, Christophe Boursaut
Réalisation
Graph X - Lalinde
Imprimé en EU
sur papier PEFC
Ecolabel imprim'vert
Dépot Légal, Janvier 2021

Fin mai, dès leur installation au sein du conseil municipal, les nouveaux élus se sont mis au travail. La gestion au quotidien de la pandémie nous a contraint, à contrecœur, d'annuler ou de restreindre le programme de nombreuses manifestations durant l'été.

Malgré tout, la mise en place de protocoles particuliers et le travail de chacun d'entre nous ont permis le maintien de certaines manifestations.

Le Marché aux Vins organisé par le Lions Club, bien que dans une forme simplifiée, a été maintenu. De même que la 4e édition du festival Lire en Bastides, organisée les 26 et 27 septembre par l'association Lire et Relire, soutenue par la municipalité et de nombreux partenaires, qui a également été une réussite.

Je tiens personnellement à féliciter les nombreux bénévoles, passionnés, volontaires qui, par leur engagement et malgré les nombreuses contraintes imposées, ont permis le maintien de ces manifestations devenues incontournables pour notre bastide.

Côté travaux, nous avons validé lors de l'élaboration du budget 2020, retardé en raison de la situation sanitaire et du report du deuxième tour des élections, le projet entrepris par la municipalité précédente et nous avons engagé la réfection de la toiture de la mairie.

En effet, la vétusté de l'ouvrage imposait une intervention rapide en raison des nombreuses entrées d'eau que nous avons constatées.

Promesse de notre campagne et très attendu de la jeunesse lindoise, le projet de la construction d'une aire de jeux « city stade » sur la zone de la Maroutine a été acté et sera accessible au printemps 2021.

Nous avons pris la décision, pour les cimetières de la commune qui deviennent trop étroits, d'effectuer des reprises de concessions pour permettre aux familles qui le souhaitent d'acquérir de nouveaux emplacements. Ce programme débutera à Sainte-Colombe avec l'installation d'un colombarium et d'un jardin du souvenir.

Avec le développement des mobilités douces, comme le vélo, nous avons trouvé judicieux d'installer, à différents endroits stratégiques de notre commune, des bornes de stationnement et un abri vélos couvert qui seront accessibles à tous. Une trentaine d'emplacements est désormais disponible sur toute la commune.

Les projets que je vous ai énoncés ci-dessus font partie des nombreuses réalisations que nous nous sommes engagés à mettre en œuvre dans notre programme. Aucun secteur de la commune ne sera oublié et nous nous efforcerons, mon équipe et moi-même, tout au long de notre mandat de prioriser les réalisations, de respecter nos engagements et d'écouter vos besoins.

Je terminerai mes propos avec une note d'espoir en nous souhaitant, à toutes et à tous, de retrouver au plus vite, une vie normale, des moments de partage et d'échange essentiels à nos vies.

Notre belle bastide doit redevenir au plus vite le théâtre de manifestations, qu'elles soient culturelles ou sportives, dans des conditions normales, sans aucune contrainte. Ces rencontres sont indispensables à notre qualité de vie et au développement économique de nos commerces.

Je vous souhaite à toutes et à tous une merveilleuse et douce année 2021.



Visite de Madame la Sous-préfète...

Madame Stéphanie Monteuil, Sous-préfète de Bergerac, est venue rendre visite aux Lindois jeudi 2 juillet 2020.

Elle a d'abord été accueillie à la mairie par l'équipe municipale, puis cette visite a commencé logiquement par un tour de notre marché hebdomadaire de plein air au cœur de la bastide.

M. le Maire de Lalinde a ensuite emmené M[me] la Sous-préfète à la « Maison de Montard » et ses terrasses sur la Dordogne, puis à la Porte Romane dite « de Bergerac », porte du XII[e] siècle, inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques, pour finir par une visite de l'église de Sainte-Colombe et par une rencontre avec l'association Au Fil du Drayaux de Sauvebœuf.





... et de Madame la Ministre Jacqueline Gourault

Le vendredi 4 septembre a eu lieu la visite de Madame Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, accueillie par la mairie de Lalinde à l'occasion de l'inauguration de l'écluse rénovée du canal de Lalinde.

Commerce et tourisme

Le marché

Malgré les contraintes liées au respect des conditions sanitaires, la ville de Lalinde peut être fière d'avoir maintenu en cette période difficile, les très beaux marchés de notre bastide du jeudi et du samedi matin si importants pour nos commerçants et pour les habitants.

Les bars et restaurants

Dès l'ouverture des bars et restaurants en début de la saison 2020, les élus ont décidé d'accorder la gratuité et l'agrandissement des terrasses pour les bars et restaurants. Ces derniers nous ont ainsi proposé un été animé et de qualité dans le respect des gestes barrières, et avec une très bonne fréquentation touristique.

La Maison de Montard et ses terrasses

Les expositions se sont succédées cet été comme traditionnellement à la Maison de Montard, mais la nouveauté de l'été 2020 a été le premier concert donné sur les terrasses. Un très beau moment de jazz organisé par Philippe Frances, une expérience inédite qui en appelle bien d'autres.



Budget primitif 2020

BUDGET PRINCIPAL

Compte administratif

Les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2019 s'établissent comme suit :

	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice
Résultat de fonctionnement	2 899 196 €	2 589 881 €	+ 309 315 €
Résultat d'investissement	659 580 €	1 125 031 €	- 465 450 € [1]

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Couverture du besoin de la section d'investissement .... 284 005 €
Report excédentaire fonctionnement recettes .... 280 607 €

1- Couvert par l'affectation en réserve au budget primitif 2020

BUDGET ANNEXE CAMPING

Compte administratif

Les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2019 s'établissent comme suit :

	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice
Résultat de fonctionnement	50 101 €	45 978 €	+ 4 122 €
Résultat d'investissement	16 475 €	10 979 €	+ 5 496 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT

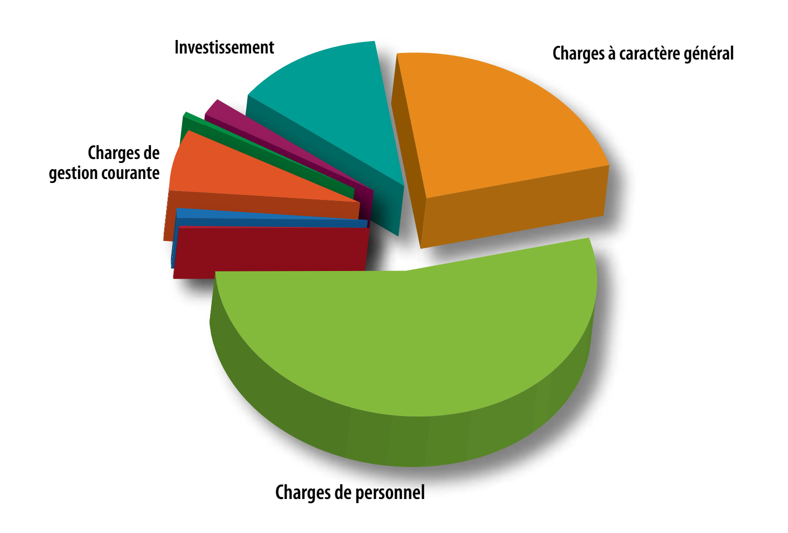
Couverture du besoin de la section d'investissement .... néant
Report excédentaire fonctionnement recettes .... 19 772 €

Les axes prioritaires d'intervention et les objectifs financiers qui sont proposés peuvent se résumer ainsi :

- Maintenir la rigueur dans l'exécution des dépenses courantes en poursuivant les efforts de rationalisation des moyens humains et matériels,
- Maîtriser l'évolution de la masse salariale,
- Stabiliser les charges de gestion courante, tout en continuant à assurer un soutien financier aux associations lindoises,
- Poursuivre sur une dynamique d'investissement afin de satisfaire les besoins de la population,

- **Pas d'augmentation de la fiscalité locale.**

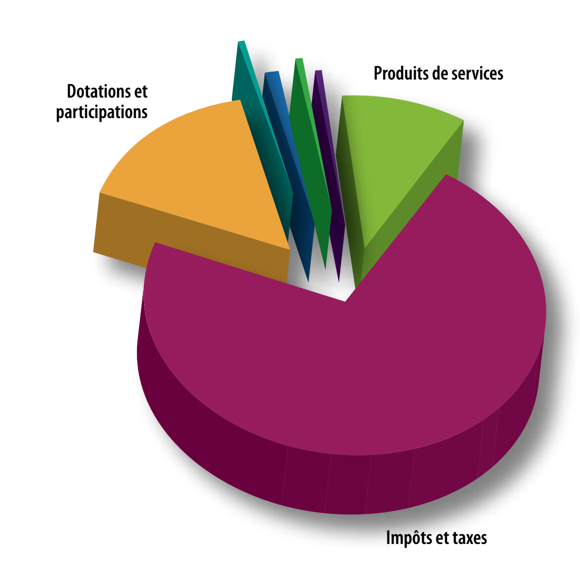
Les dépenses de fonctionnement



Charges à caractère général	664 080 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 561 685 €
Atténuations de produits	870 €
Opérations d'ordre amortissements	34 600 €
Autres charges de gestion courante	204 680 €
Charges financières	18 086 €
Charges exceptionnelles	0 €
Dépenses imprévues	50 000 €
Virement à la section d'investissement	369 830 €
Total	**2 903 831 €**

Les recettes de fonctionnement

Résultat reporté ou anticipé	280 607 €
Atténuations de charges	8 000 €
Opérations d'ordre de transferts entre sections	19 283 €
Produits des services, du domaine et ventes divers	255 020 €
Impôts et taxes	1 876 178 €
Dotations et participations	414 443 €
Autres produits de gestion courante	29 700 €
Produits financiers	0 €
Produits exceptionnels	20 600 €
Total	**2 903 831 €**



Pour le budget annexe camping

- Maintenir la rigueur dans l'exécution des dépenses courantes en poursuivant les efforts de rationalisation des moyens humains et matériels pour ce service public commercial, dont les seuls produits sont issus de la redevance de ses usagers « campeurs ».

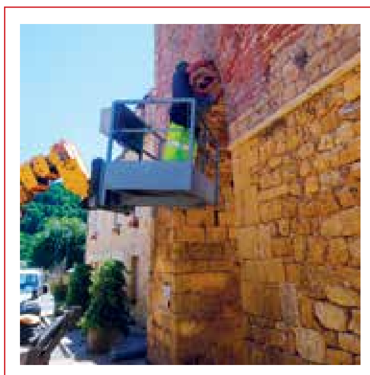
Enfin, la commission finances préparera un document de pilotage sur 5 ans afin de programmer les investissements et anticiper les impacts sur le budget de notre ville.



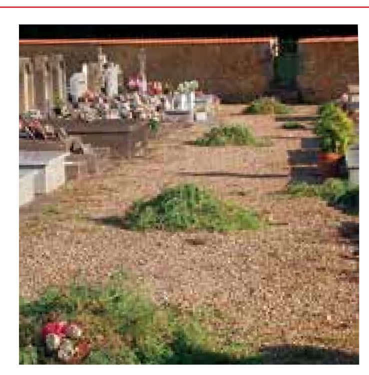
De l'**entretien** et de la **prévoyance**

Après concertation avec les Services Techniques Municipaux, et dans une optique d'efficacité, les élus en place ont privilégié une rotation des personnels de 2 x 7 h par jour de mai à mi-septembre. Une équipe intervient le matin, l'autre l'après-midi dégageant ainsi une amplitude plus large.

Un entretien régulier sur toute la commune



De plus, nous avons dû effectuer, en urgence, la sécurisation de la Porte de Bergerac, changer le portail du cimetière de Sainte-Colombe réalisé par nos services, entretenir les cimetières, intervenir sur le bardage de l'école maternelle après la découverte d'un nid de guêpes.







Des fauconniers sont intervenus pour réguler la population des pigeons sur la bastide. Nous invitons les Lindois à signaler les zones de rassemblement des volatiles pour poursuivre cette régulation.



En collaboration avec la CCBDP, rattrapant elle aussi son retard, il a été nécessaire de changer des panneaux de signalisation, de faucher les bas-côtés et les chemins, travaux de voirie déjà actés et validés avec la cellule de crise pendant le confinement.

Il a été nécessaire de déboucher des grilles des eaux pluviales, de sécuriser les virages des Magnacs et de la route de Sainte-Colombe.



En collaboration avec le Service Départemental des Routes, et à notre demande, le trottoir de la route de la Bouriette a été refait depuis la station d'épuration jusqu'au pont.



En cette fin d'année 2020, la toiture de la mairie va être réparée pour remédier aux trop nombreuses fuites. Les travaux de remplacement ont débuté en octobre et dureront jusqu'à fin février 2021.

La réfection de la route et des trottoirs de la traversée de Port de Couze a commencé et va de Proxi jusqu'au pont. Ce chantier va de pair avec les travaux de la véloroute menés par la CCBDP et le Département. La fin des travaux est prévue pour le 15 avril 2021.

Vers une modernité **raisonnée**



Report de la Redevance Incitative et des Points d'Apports Volontaires (tri sélectif)

La redevance incitative devait remplacer l'actuelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères et entrer en vigueur au 1er janvier 2021.

Le déploiement des Points d'Apports Volontaires sur la commune aurait dû se faire à partir de la dernière semaine d'août 2020, pour une mise en service gratuite courant septembre 2020 et payante à partir de janvier 2021.

Cependant, la Municipalité a demandé au SMD3 de suspendre jusqu'à nouvel ordre la mise en place des Points d'Apports Volontaires sur son territoire.

D'autre part, pour pallier de multiples dysfonctionnements de la gestion des Points d'Apports Volontaires, il a été demandé de mettre en place des actions correctives notamment en matière :

- d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
- d'autonomie des personnes âgées
- de débordements majeurs
- d'odeurs et de salubrité
- de sondes hors services
- de la non-consultation des commerçants et des artisans.

Abris vélos

Durant notre mandat, nous avons pour objectif de développer les mobilités douces.

Dans un premier temps, nous avons implanté sur notre commune 15 bornes type "A Décor" qui peuvent accueillir chacune 2 vélos. Ce modèle est plus adapté aux vélos électriques qui sont en nette augmentation.

Nous avons opté pour les emplacements suivants :

- devant la salle des fêtes de Sauvebœuf
- sur la place du 14 Juillet
- à proximité de la perception de Lalinde
- sur la place de la halle de Lalinde
- sur la place du 8 Mai 1945
- à la médiathèque



Nous continuerons le développement des mobilités douces en installant un abri vélos sur le parking de la mairie, côté rue du Docteur Jammes.

L'emplacement et le modèle de l'abri vélos ont été choisis en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Cet emplacement apportera également une sécurité aux usagers car celui-ci est couvert par la vidéo protection.

Un rack à vélos sera installé, dans le courant du 1er trimestre 2021, à proximité de la salle des fêtes de Sainte-Colombe.

Un abri vélos 6 places est également prévu à Port de Couze, derrière l'abri bus, dans le cadre de l'aménagement du centre bourg du hameau et de la véloroute.

Mobilier urbain

Des bornes de propreté d'hygiène canine composées d'un totem avec distributeur de "sacs-gants" sur poteau, ainsi que des cendriers sont installés aux endroits suivants :

- square de l'Europe
- place de la halle
- square Lignac
- jardin public

Un cendrier sondage sera implanté place de la halle pour collecter de façon ludique les mégots de cigarettes tout en vous demandant votre avis sur des projets municipaux ou tout autre chose.



De l'écoute pour améliorer la vie quotidienne

Quatre générations sous un même toit



Samedi 17 octobre 2020, la famille d'Yvette Le Coz a eu la joie de fêter avec elle son 100e anniversaire.
C'est par une journée ensoleillée et entourée des siens, qu'elle a reçu un bouquet de fleurs offert par la Mairie, en présence d'Esther Fargues et de Jérôme Vigeant, adjoints à la mairie de Lalinde.

Suivi de nos sites de logements sociaux

Nous avons repris contact avec les bailleurs sociaux (Mesolia / Périgord Habitat) afin d'améliorer l'état de nos logements sociaux et leur environnement. Une visite tous les 2 mois environ est effectuée avec le personnel en charge des espaces, avec les responsables des bailleurs, et des élus aux affaires sociales. En effet, les lotissements sociaux de Lalinde sont gérés à la fois par la municipalité, par la CCBDP et par les bailleurs sociaux. Cette coordination des différents intervenants permet de mieux entretenir les lotissements et d'offrir un suivi auprès des familles.



Surveillance de nos personnes fragiles

La mairie de Lalinde se met au service de nos aînés pendant la canicule et pendant la Covid. N'hésitez pas à vous faire connaître pour être répertorié sur nos listes d'appel au **05 53 73 44 60**.

Jardin du souvenir de Sainte-Colombe

Les démarches pour la construction d'un colombarium ont abouti et les travaux commenceront dès que le temps le permettra.

Prévention pour nos aînés

Dans le cadre d'une opération de sécurité, la résidence "Autonomie" de Lalinde a reçu la visite du Major Pradier de la gendarmerie de Lalinde.

Celui-ci a remis à tous les locataires de la résidence des sets de table préconisant des conseils de prévention et de sécurité. Cette initiative a été bien accueillie et les résidents ont pris en compte la nécessité de cette action.



Médiathèque

Des **animations** pour chacun, toute l'année

Toutes ces animations sont gratuites. Elles sont aussi susceptibles d'être annulées ou modifiées en fonction de l'évolution de la pandémie de COVID-19.

Les animations régulières

CLUB LECTURE

A l'initiative des conteuses, des bénévoles de la médiathèque et du soutien de la librairie Grain de Lire, une dizaine de lecteurs se retrouve **tous les premiers mardis** de chaque mois de 14 à 16 heures.

Ouvert à tous, ce club privilégie le partage et l'écoute en favorisant les échanges qui portent sur la lecture mais aussi sur les différents points de vue que peut susciter un ouvrage. Les participants s'enrichissent les uns les autres par leurs commentaires et la proposition de textes qu'ils n'auraient peut-être pas abordés autrement. Chaque réunion est l'occasion de discourir autour d'un thème ou d'un écrivain.

L'HEURE DU CONTE

Lectures d'albums jeunesse, **tous les mercredis matins** à 10h30, pour les enfants à partir de 3 ou 4 ans.

LES ATELIERS « CRÉA-BIBLI »

Ateliers créatifs autour du livre et de la lecture. Ces ateliers ont lieu **tous les 15 jours, les mercredis après-midi** (1 groupe de 5 enfants de 14 h à 15 h et 1 autre groupe de 5 enfants de 16 h à 17 h) à partir du mercredi 13 janvier, à la médiathèque (la liste des ateliers sera mise en ligne sur les sites de la mairie et de la médiathèque).

Les animations de la période

Le Prix des Lecteurs du concours **ÉTRANGES LECTURES**, proposé par la Bibliothèque Départementale de Prêt de Périgueux (**du 1er novembre 2020 au 30 avril 2021**). Étranges Lectures propose la découverte de littératures étrangères en traduction à travers des séances de lectures publiques confiées à des comédiens professionnels et introduites par des spécialistes de la langue concernée (universitaires, traducteurs…).
Depuis maintenant près de 20 ans, le cycle d'Étranges Lectures invite les périgourdins à la rencontre d'autres littératures en d'autres langues.
Cinq œuvres classiques, modernes ou contemporaines forment le programme de chaque saison. Les adhérents qui souhaitent participer n'ont plus qu'à lire et voter pour leur roman préféré.

LA NUIT DE LA LECTURE

Samedi 23 janvier. La nuit, c'est un univers réinventé du livre qui se laisse appréhender à travers les nombreuses animations proposées, offrant un contexte privilégié pour une découverte ludique. Le spectacle de la nuit de la lecture sera financé par l'association AJMR (Actions Jeunes en Milieu Rural). Le détail de la soirée sera mis en ligne sur les sites de la mairie et de la médiathèque.

FESTIVAL « CHACUN SON COURT »

FESTIVAL « CHACUN SON COURT » : festival de courts métrages qui aura lieu **dernière semaine de janvier** exclusivement sous un format numérique. Comme les années passées, 3 sélections seront proposées avec 2 programmes adultes et 1 programme jeunesse.
Au final des œuvres fortes cette année encore, avec dans l'ensemble une tonalité parfois grave, même si l'humour n'est jamais très loin, comme souvent dans le format court. Fût-il un peu décalé, voire même assez noir...

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES



« Faites-nous découvrir votre regard sur Lalinde ».
En partenariat étroit avec le Comité des Fêtes de Lalinde, la médiathèque de Lalinde a lancé un concours photos pour donner à tous l'envie de se promener (dans le respect des règles en vigueur) et de faire découvrir à tous « Votre regard sur Lalinde ».
Cela donnera lieu à une exposition des œuvres à Montard ou à la médiathèque de Lalinde.
Nous espérons pouvoir renouveler cette opération régulièrement.

KIOSQUE LITTÉRAIRE BD

La présentation de la rentrée littéraire de la BD qui a lieu habituellement en janvier se déroulera le **samedi 20 février** à 10 h à la médiathèque.



RESPONSABLE : LUDIVINE ESTOR
SERVICE CULTURE ET COMMUNICATION
05 53 57 70 60 - MEDIATHEQUE@VILLE-LALINDE.FR
WWW.VILLE-LALINDE.FR - MEDIATHEQUE-LALINDE.E-MONSITE.COM



Des **écoles** très **appliquées**

Dans les écoles, la rentrée 2020, tant redoutée par tous cette année, s'est bien passée. Tous les enfants sont de retour dans les classes.

La rentrée s'est déroulée dans de parfaites conditions dans les écoles de Lalinde et Sauvebœuf.

Le personnel municipal et les enseignants avaient préparé avec beaucoup de sérieux cette rentrée particulière afin que les enfants soient accueillis dans le respect des conditions sanitaires.

Les parents se sont également présentés munis de leurs masques aux portes des écoles, respectant ainsi les consignes nationales.



L'école bleue de Lalinde et l'école de Sauvebœuf ont accueilli respectivement une nouvelle enseignante. Catherine Hordeaux intègre l'école bleue en CE1, et Élise Bonnet a pris ses fonctions à Sauvebœuf en CP-CE1-CE2.

A l'école bleue, M. Pascal Collard a été nommé directeur suite au départ à la retraite de Mme Bunel.

Le forum des associations

Le 1er samedi de septembre, 33 associations sportives, culturelles, caritatives ou sociales ont bien voulu participer à cette manifestation dans des conditions particulières. Cet évènement a apporté un moment de dynamisme à notre commune.

A la rédaction de cet article, nos pensées vont vers vous, chers responsables, adhérents d'associations, en ces moments très difficiles.



City stade / Aire de pique-nique / Fitness à la Maroutine

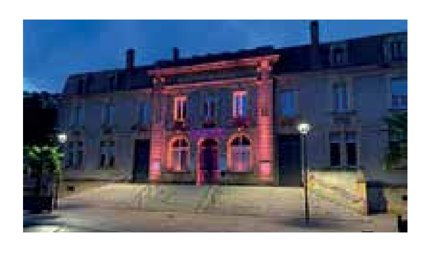
Comme nous l'avons évoqué dans notre campagne électorale, après l'élaboration de ce projet et le lancement d'un appel d'offre, nous avons passé commande pour une réalisation début 2021.

- un city stade
- une structure de jeux
- une nacelle pour personne à mobilité réduite
- une structure de fitness
- des tables de pique-nique

Octobre rose

Depuis 1994 en France, Octobre Rose est une campagne annuelle qui permet de sensibiliser le grand public au dépistage du cancer du sein, la première cause de mortalité par cancer chez les femmes.

A Lalinde, les commerçants ont décoré leurs vitrines en soutien, et la mairie s'est parée de rose tout le long du mois d'octobre.





Le Conseil Municipal Junior va redémarrer !

Emmanuelle DIOT (coordonnatrice du CMJ) s'est rendue à 2 reprises à l'école élémentaire de Lalinde Bourg afin d'échanger avec les enfants de CM1, CM2 et Ulis sur ce qu'est le CMJ et sur le rôle d'une commune.

Elle a ensuite été accompagnée de Julie CLARET pour intervenir à l'école de Sauvebœuf dans la classe commune CM1/CM2.

Les enfants ont été passionnés par ces différents sujets et ont énormément participé à l'échange : voici de jeunes personnes déjà très engagées pour leur commune, avec beaucoup d'idées et de remarques pertinentes !

L'équipe d'encadrement du CMJ

Marie-José MANCEL, *Adjointe à la Jeunesse*

Emmanuelle DIOT, *Coordonnatrice CMJ*

Julie CLARET

Esther FARGUES

Peggy MOREAU

Jean-Marc RICAUD

Béatrice VERLHIAC

CONTACT :
EMMANUELLE DIOT
CMJ@VILLE-LALINDE.FR
06 21 47 24 87

COLIN--BAUW Paul	6e C
MAURILLON Izia-Emmanuelle	6e D
PELÉ Marie	6e D
AUBIER Jade	5e A
LANDAIS Clémence	5e A
LEDIEU Stanyslas	5e A
THOMAS Kélina	5e A
DESCHAMPS Laura	5e B
PHILIPPET Gala	5e B
TREDEZ Grégoire	5e B
DAVRIL Léna	5e C
DIOT Margot	5e C
CZAIKA Maëlys	CM1 Lalinde Bourg
LOBI Eva	CM1 Lalinde Bourg
JAMAIN Lola	CM2 Sauvebœuf
PREVOT DECOUDUN Luka	CM2 Sauvebœuf
RIGOULET Nolan	CM2 Sauvebœuf

Un festival littéraire déjà bien implanté





La quatrième édition du festival *Lire en Bastides* a eu lieu les 26 et 27 septembre derniers, à Lalinde, malgré une crise sanitaire sans précédent et une météo capricieuse.

Les organisateurs ont pu compter sur la ferveur des fidèles et des amoureux des livres, même si la fréquentation a été légèrement en baisse par rapport aux années précédentes.

Avec une cinquantaine d'auteurs et éditeurs présents, des conférences, tables rondes et animations d'une grande qualité, ainsi que la très belle exposition de peintures de Roxane Duraffourg, le festival 2020 a été une réussite.

Sans oublier, comme chaque année, la collaboration entre les écoles de la commune et l'association organisatrice *Lire et Relire*, qui a permis à plus de 150 élèves de rencontrer des auteurs et illustrateurs jeunesse, le vendredi 25 septembre, veille du festival. Les enfants ont pu prolonger le plaisir durant le week-end en participant à d'autres ateliers et en découvrant le spectacle de contes de Dominique Corazza, sous la halle.

En clôture de la journée du samedi, à la Maison de Montard, une lecture théâtralisée des Bracassés proposée par Marie-Sabine Roger, la marraine, et sa fille, Cécile Elma, a séduit le public attentif.

Les organisateurs, mais aussi les élus de la commune et tous les lecteurs passionnés, espèrent déjà beaucoup de la prochaine édition et sont impatients de vous y retrouver !

Plateforme d’alerte pour les risques majeurs



RING

Service de diffusion d'alerte et d'information

Un service mis en oeuvre par CEDRALIS

Le Logiciel « VIAPPEL » permet d’alerter les administrés qui le souhaitent dans le cadre du plan communal de sauvegarde de Lalinde.

Celui-ci permet d’envoyer un message d’alerte vocal, sms, ou mail à des listes d’administrés lindois présents sur un secteur géographique de la commune à alerter.

La sélection cartographique des personnes à prévenir mobilise le fichier de l’annuaire téléphonique (lien adresse et n° tel).

Toutefois, cette sélection géographique ne mobilisera donc pas les personnes sur liste rouge ou n’ayant pas de téléphone fixe.

Une interface est donc fournie permettant aux administrés concernés de s’enregistrer de façon sécurisée sur nos listes d’appel (fixe et/ou mobile avec adresse lindoise).

Rendez-vous sur le site internet de Lalinde : www.ville-lalinde.fr rubrique "vie pratique" /"guide des démarches"/"services de diffusion Viappel"

Les personnes souhaitant également être prévenues sur leur mobile en sus du fixe déjà sur l’annuaire peuvent aussi s’y inscrire.

Vous pouvez aussi venir en mairie pour vous faire inscrire.

GENDARMERIE

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

QUELQUES CONSEILS POUR VOTRE SÉCURITÉ

- **Ne restez pas seul(e).** Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.
- Privilégiez vos déplacements (commerces, banques...) **en vous faisant accompagner.**
- Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, **signalez tout fait suspect.**
- Bénéficiez de l’opération « **tranquillité seniors** » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.
- Ayez un téléphone à portée de main et en cas d’urgence, **composez le 17 ou le 112.** Votre appel sera immédiatement pris en compte.
- **Protégez votre domicile** par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d’entrée.
- **N’ouvrez jamais à un inconnu,** si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...). Vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.
- **Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail.** Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).
- **Evitez de détenir trop d’espèces** : privilégiez les paiements par carte bancaire.
- Dans la rue, **portez votre sac fermé et en bandoulière** sous le bras.
- Au distributeur automatique de billets, **soyez vigilant** et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.
- Votre sécurité, c’est aussi la sécurité routière. **Soyez prudent à pied comme en voiture.** Piéton, la nuit, équipez-vous d’un gilet réfléchissant.

GENDARMERIE

FLASHEZ CE QR CODE avec votre smartphone et accédez au facebook de la Gendarmerie de la Dordogne

COVID 19

0 800 130 000

Numéro vert

Pour toute situation et demande d’information générale

AIDE FINANCIÈRE DU DÉPARTEMENT : L’Allocation Personnalisée d’Autonomie

Vous avez plus de 60 ans, vous résidez en France de façon stable et régulière et vous êtes confronté à une perte d’autonomie, vous pouvez prétendre à l’Allocation Personnalisée d’Autonomie (APA) versée par le Conseil départemental.

Cette allocation s’adresse aux personnes vivant à leur domicile, en famille d’accueil ou en résidence autonomie. Elle permet de financer une partie des aides nécessaires au maintien à domicile (aide à domicile, fournitures pour l’hygiène, livraison de repas, aides techniques et équipements, accueil de jour ou de nuit, accueil temporaire ...)

Dans le cadre d’une demande d’APA, une équipe médico-sociale du Département réalise une évaluation de vos besoins à votre domicile.

L’APA s’adresse aux personnes dont l’autonomie est comprise entre GIR 1 (niveau de très forte dépendance) et GIR 4 (dépendance moyenne).

Un plan d’aide vous sera proposé en fonction des besoins évalués.

Direction Générale Adjointe de la Solidarité et de la Prévention

Pôle Personnes Agées : 05 53 02 27 27

Dordogne PÉRIGORD

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D’URGENCE

- **112**
- **15 SAMU**
- **17 POLICE SECOURS**
- **18 SAPEURS-POMPIERS**
- **114**

La sécurité partout et pour tous

Gendarmerie nationale

Pour les seniors : vous êtes confinés chez vous et vous vous sentez isolés, en insécurité.

Pour les proches : Vous voulez signaler une situation au sujet de l’un de vos aînés. Vous n’avez plus de nouvelles et vous êtes inquiets.

Vous avez des interrogations sur les autorisations de déplacements,

Faites-vous connaître auprès de la gendarmerie par mail en indiquant vos coordonnées et celles de votre proche à l’adresse suivante :

ggd24@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Abonnez-vous à la page Facebook de la Gendarmerie de la Dordogne et échangez avec un gendarme de la brigade numérique.

Une question ? Besoin d’aide ?

FLASHEZ CE QR CODE avec votre smartphone et accédez au facebook de la Brigade Numérique

À votre contact, 24h/24

https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage

Droit à l’expression des élus d’opposition :

dans ce numéro, les élus de l’opposition n’ont pas souhaité l’exercer.